

Le Conseil du patrimoine de Montréal conseille et donne son avis, de sa propre initiative ou à la demande du conseil de la ville, du comité exécutif et des conseils d'arrondissement, des services municipaux et des citoyens, sur :

- ❖ Les politiques et les services municipaux à implanter afin de favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine;
- ❖ Les projets de modification au plan d'urbanisme;
- ❖ Les questions liées à la protection et à la mise en valeur du patrimoine;
- ❖ Les projets majeurs touchant tout emplacement reconnu pour son intérêt patrimonial;
- ❖ Les demandes de démolition d'immeubles patrimoniaux;
- ❖ Les demandes de citation de monuments historiques et de constitution de sites du patrimoine;
- ❖ La banque de dénomination des lieux urbains.



CONSEIL
DU PATRIMOINE
DE MONTRÉAL

303, rue Notre-Dame Est
1^{er} étage, bureau 1.150
Montréal (Québec) H2Y 3Y8
Téléphone : 514.872.4055
Télécopieur : 514.872.2235
cpm@ville.montreal.qc.ca
www.ville.montreal.qc.ca/cpm

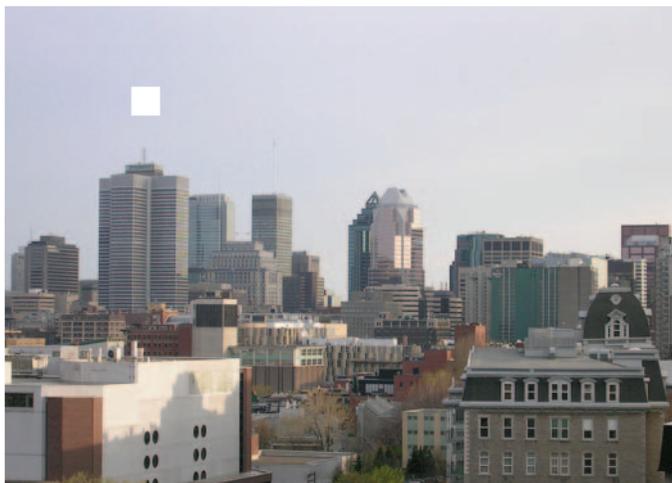
Photos : Caroline Dubuc, Kim Marineau et Isabelle Robida
Graphisme : Isabelle Robida - Infrarouge.ca

Le Conseil du patrimoine de Montréal est l'instance consultative de la Ville en matière de patrimoine. Sa mission est de :

- ❖ Développer une vision du patrimoine pour la Ville de Montréal;
- ❖ Veiller à assurer une protection accrue et une meilleure mise en valeur du patrimoine montréalais;
- ❖ Soutenir les efforts de reconnaissance, de mise en valeur et de protection du patrimoine déployés par les citoyens, organismes et instances intéressés;
- ❖ Favoriser l'appropriation du patrimoine par les citoyens.



CONSEIL
DU PATRIMOINE
DE MONTRÉAL



PATRIMOINE NATUREL

- ❖ Sites et ensembles naturels, écoterritoires, milieux riverains et aquatiques, arbres, zones délimitées et habitats d'espèces menacées (intérêt écosystémique, esthétique, scientifique ou de conservation).

PATRIMOINE CULTUREL

❖ Le patrimoine mobilier

Créations artistiques, œuvres de culture populaire, archives, collections privées et publiques, objets ethnologiques et archéologiques, mobilier urbain, monuments commémoratifs et funéraires.

❖ Le patrimoine immobilier

Bâtiments isolés ou ensembles construits, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage (intérêt historique, artistique, archéologique ou scientifique);

Parcs, espaces verts, rives, paysages naturels et urbains, vues;

Sites, zones ou œuvres de l'homme et œuvres conjuguées de l'homme et de la nature (intérêt historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique).

❖ Le patrimoine culturel immatériel

Traditions et expressions orales (contes et légendes), expressions musicales (chanson et musique), arts du spectacle (théâtre populaire, danse), expressions d'arts utiles et agréables (cuisine, artisanat, arts domestiques, arts populaires), savoir-faire liés aux métiers traditionnels du bâtiment et métiers d'art tels les facteurs d'instruments de musique.

❖ La toponymie

Opérations de dénomination des lieux en terme générique décrivant le lieu physique, et en terme spécifique le particularisant au niveau culturel servant à ordonner et à organiser l'espace pour mieux communiquer la mémoire des lieux.

CONSEIL DU PATRIMOINE DE MONTRÉAL

Les membres du Conseil du patrimoine de Montréal forment une équipe pluridisciplinaire et représentative des différents types de patrimoine. En plus de son rôle de conseiller et d'aviséur, le Conseil :

- ❖ Sollicite des opinions, reçoit et entend les représentations de toute personne ou de tout groupe sur les questions relatives à la protection et à la mise en valeur du patrimoine;
- ❖ Recommande au conseil de la ville, au comité exécutif, aux conseils d'arrondissement et aux services municipaux la réalisation d'études ou de recherches sur la protection et à la mise en valeur du patrimoine;
- ❖ Requiert la réalisation et la mise à jour d'inventaires du patrimoine montréalais et priorise les interventions;
- ❖ Contribue à la mise en œuvre de la politique du patrimoine de la Ville;
- ❖ S'intéresse à l'initiation et à la sensibilisation au patrimoine en favorisant la tenue d'activités et la production d'outils pédagogiques.

